

MARS

en tous

SENS

Le journal de Vuippens et de Marsens



 Commune de
Marsens

2022 - N° 86 Été

MARS

en tous

SENS

Le journal de Vuippens et de Marsens

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA RUBRIQUE ARTICLES

A.-Jacques Tornare, rédacteur responsable

Jean-Marc Gaillard, illustrateur

Bernard Dafflon, caissier

Anne Peiry, correctrice

Philippe Pasquier, rédacteur

Belén Clément, rédactrice

Photo de couverture: Philippe Pasquier

ABONNEMENT

Pour les personnes des villages
de Marsens et Vuippens
CHF 10.00 (facultatif)

Pour les personnes de l'extérieur
CHF 20.00 (CCP 17-8981-2)

IMPRESSION

Fondation HorizonSud
Champ-Paccot 12
CH - 1627 Vaulruz
+41 26 916 21 83
ISSN 1661-7894

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Le journal de Vuippens et de Marsens
CH - 1633 Marsens
mets@marsens.ch

Sommaire	1
----------	---

Infos communales

Mot de la syndique	2
La plume de la conseillère	3-4
Fermeture du bureau communal + nuisances	5
Mouvement de la population et effectif des élèves en 2021	6
Qualité de l'eau potable pendant l'année 2021	7
Application iGruyère	8

Cité de l'énergie

Cité de l'énergie	9-10
-------------------	------

Articles

Éditorial	11
De l'Ukraine à Marsens	12-14
Rectificatif Les imagiers de la Gruyère	15
Les Chartreux de la Part-Dieu	16
Les Pic'notes - recherche directeur/trice	17
La course aux énergies renouvelables	18-22
Mémoires d'archives	23
SIV	24

Le mot de la syndique

De la reconnaissance et beaucoup de gratitude ...

La commune ne saurait fonctionner sans ses chevilles ouvrières. Travaillant souvent dans l'ombre des conseillers communaux, les collaboratrices de l'administration et le secrétaire communal, le concierge et les employés de l'édilité sont pourtant les personnes qui font les tâches les plus concrètes pour notre commune. Cette équipe bien rodée est en mesure de résoudre efficacement tout problème se présentant à eux. En première ligne, ils prennent les demandes, les questions et les remarques de citoyens, mais également parfois aussi, ils essuient les réclamations et les mécontentements.

Le conseil communal peut compter sur leur investissement au quotidien, aussi bien dans les dossiers que sur le terrain. Ils apportent un soutien considérable aux conseillers communaux dans leurs tâches et servent au mieux les demandes des citoyens.

2022 est une année charnière puisque le 30 juin, Emmanuelle Risse et José Romanens vont prendre une retraite anticipée bien méritée. Leur fidélité à leur employeur est remarquable ; 16 ans pour la première et 26 ans pour le second. A relever également l'assiduité d'Hélène D'Alessandro, partie en retraite en juin 2019 après 30 années de bons et loyaux services, mais qui a gardé un pied dans le fonctionnement de la commune en devenant conseillère communale. Nous les remercions pour les compétences et le professionnalisme mis au service de la commune et de ses habitants. Vous vous êtes montrés à la hauteur de votre métier et de nos attentes.

J'adresse également à notre équipe en place, à savoir Eric Minnig (employé de l'édilité depuis 2000), Frédéric Buchs (responsable de la conciergerie depuis 2005), Laurence Ruffieux (collaboratrice administrative depuis 2012), Charlène Rosat (apprentie entre 2011-2014, de 2017 à 2019 comme collaboratrice administrative et dès 2019 comme caissière communale), Pierre-Joseph Demierre (depuis 2019 comme secrétaire communal) et notre apprentie Sarah Garrido (depuis 2020), un grand merci pour tout le travail accompli. En tant qu'employeur, on peut être fier d'avoir de tels collaborateurs. Nous, citoyens, bénéficions de votre travail acharné et grâce à vous, le conseil communal peut avancer dans ses missions à long terme. En mon nom, celui de mes collègues et de tous les citoyens, je vous adresse notre gratitude et notre reconnaissance.

*« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble. »
Citation d'Euripide, dramaturge né ~480 an avant JC.*

Si départs riment avec peinarads, ce qui sera peut-être le cas de nos deux retraités, en tout cas on vous le souhaite, la relève est assurée. On se réjouit d'accueillir deux nouveaux membres dans notre équipe, à savoir Jocelyne Morard, responsable du contrôle des habitants, et Johann Gassmann, employé de l'édilité. Nous leur souhaitons de faire un long bout de route à la commune de Marsens et d'avoir beaucoup de satisfaction dans leur nouveau poste.

En vous remerciant de votre lecture attentive et au plaisir de vous retrouver cet automne, je souhaite à toutes et à tous un bel été. Profitez de ces quelques semaines estivales pour faire le plein de vitamine D et pour ceux qui en ont la chance, de vous évader et/ou de vous reposer.



Myriam Fragnière Dufour
Syndique

La plume de la conseillère

En 2019, en rejoignant le Conseil Communal de Marsens, je n'imaginai pas tous les défis auxquels, nous tous, nous allions être confrontés quelques mois plus tard. Ces deux années « Covid » dont nous espérons être sortis définitivement, ont fait place à un avenir rempli d'incertitudes que nous n'entrevoions pas forcément lumineux. En tant que Conseillère communale responsable des écoles et de la jeunesse, je constate chaque jour que les effets délétères de cette incertitude qui est devenu notre quotidien pèsent lourdement sur les plus jeunes. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai été confrontée, par exemple, à la recrudescence des impolitesses (euphémisme) et des déprédations dans les transports scolaires, qui m'ont amenée à devoir à plusieurs reprises rencontrer des enfants et leurs parents pour éviter que la situation ne dégénère au point de devenir insupportable. La nouvelle procédure mise en place au début de l'année scolaire 2021/2022 en collaboration avec les chauffeurs, le directeur du cercle scolaire EMAS (Echarlens Marsens Sorens) et les communes concernées, pour lutter contre les incivilités dans les transports scolaires, nous permet d'agir plus promptement en informant immédiatement les parents des enfants turbulents en cas de problème dans nos transports et d'organiser sur la lancée des rencontres et des discussions franches et courtoises pour trouver des solutions afin que les plus jeunes comprennent l'importance du savoir-vivre ensemble. Dialoguer, se heurter parfois, mais toujours essayer de se comprendre, voilà ce qui devrait rester primordial.

Je me dois ici de rappeler, que la tâche première de nos chauffeurs des bus de notre cercle scolaire est de conduire nos enfants en toute sécurité d'un point à un autre. Ce travail demande du savoir-faire et de la concentration. Tout élément perturbateur qui pourrait les déconcentrer pourrait avoir -vous en conviendrez aisément- des conséquences pour le moins fâcheuses. C'est pourquoi, il est nécessaire de les respecter et de leur être reconnaissant pour leur disponibilité et leur dévouement envers les enfants. Je remercie par conséquent, au nom des autorités et de toute la collectivité, nos dynamiques conducteurs de bus, Serge, Jean-Michel, Eric, Senna Pierre-Alain, notre nouvelle recrue, et les chauffeurs communaux remplaçants, de permettre aux enfants du cercle d'arriver à l'heure à l'école tous les matins et de rentrer à bon port chaque soir.

C'est qu'elles ont été fort malmenées nos progénitures, durant des centaines de jours ! Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ont payé un bien lourd tribut. Je les félicite de leur courage et de leur résilience et je leur souhaite de retrouver leurs forces et leur énergie vitale, de ne pas baisser les bras. Je voudrais pouvoir leur promettre que tout ira mieux car, comme tous les parents du monde, je rêve pour eux d'une vie douce, légère et heureuse. Cependant, nous savons tous que, dans cet état d'urgence perpétuelle où nous vivons, le simple fait de traverser une journée peut parfois ressembler à un combat ou à un perpétuel défi. Nous avons tous changé ; chacun d'entre nous porte désormais quelque part en lui une brisure. Mais bien que parfois douloureuses, nos cicatrices sont plus que le souvenir de nos cassures. Elles nous rappellent que nous sommes toujours là, que nous sommes des survivants, que la vie trouve toujours un chemin et que nous pouvons aller de l'avant.

Profitions ensemble des beaux jours, après ces deux années compliquées ; la vie reprend son cours et c'est avec une immense satisfaction que nous voyons à nouveau la Société de Jeunesse animer notre vie villageoise. La sortie des aînés a pu être organisée après deux ans de pause et les échos qui nous en sont parvenus étaient unanimement enthousiastes. Les chants ont à nouveau retenti lors du 1^{er} mai à Marsens, Vuippens et dans tous les villages alentours. Quel bonheur d'entendre à nouveau des voix d'enfants fredonnant des mélodies populaires en français et en patois. De même, ce fut une grande joie de revoir nos

jeunes parcourir les villages sur les chars décorés de fleurs et d'entendre les sonnailles se mêler au vrombissement des tracteurs. En mai, les amateurs de boules et de cochonnets ont pu se mesurer à nouveau lors du 20^{ème} tournoi de pétanque organisé par la Jeunesse de Vuippens et en septembre, le traditionnel tournoi de Beach Soccer s'annonce d'ores et déjà ludique et sera complété par des festivités villageoises pour marquer les 70 ans de la Jeunesse de Marsens.

Un doux soleil -on ose l'espérer- accompagne les promeneurs qui parcourent les sentiers pédestres de notre belle commune. S'il frappe trop fort, il faut penser à reprendre son souffle. Le projet des « bancs empathie » initié il y a déjà quatre ans par le conseil des parents, en collaboration avec les communes du Cercle Scolaire et les enseignants d'activités créatrices, a pu être concrétisé. Afin de créer des liens solides entre les enfants et de lutter symboliquement contre le harcèlement scolaire, des bancs en bois ont été créés et chaque enfant a été invité à y laisser sa marque, sous forme d'emprunte, de citation, de dessin ou de pyrogravure. Un banc par bâtiment scolaire a été réalisé, soit deux à Marsens, un à Echarlens et un à Sorens. Les bancs ont été inaugurés en tout début d'été et rappellent aux grands comme aux petits que la bienveillance et l'empathie ne devraient pas être de vains mots.

Ces valeurs, certains citoyens les ont déjà très bien assimilées et je tiens ici à vous faire part de la belle action d'un couple de jeunes de notre commune qui ont secouru le 11 mai dernier un nonagénaire qui faisait un malaise. Grâce à leur réactivité, une vie a été sauvée. Bravo et merci à eux. Toutes ces belles actions et tous ces chaleureux moments de partage nous réchauffent le cœur.

Un souhait pour conclure : Que nos jeunes puissent retrouver l'impulsion et la force de s'attaquer à l'impossible, le courage de suivre leur instinct, de braver la nouveauté et de faire mieux... que nous.

Gillian Simpson, conseillère communale

Fermeture du bureau communal

L'administration communale sera fermée du
lundi 25 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022 inclus.

Attention !

La carte d'identité ne pourra pas être commandée à l'administration communale durant cette période. Dès lors, vous voudrez bien faire le nécessaire avant la fermeture du bureau.

Toutefois, durant cette période, vous aurez la possibilité de la commander auprès du secteur des passeports suisses – biométrie à Granges-Paccot.

2 possibilités de commande

Par internet (solution recommandée) : www.passeportsuisse.ch

(le rendez-vous pour la saisie de la photo s'effectue également sur internet en fin de commande).

Par téléphone au 026 305 15 26

(le rendez-vous pour la saisie de la photo est planifié par téléphone avec le collaborateur du secteur des passeports suisses - biométrie).

Service de la population et des migrants
Secteur des passeports suisses - Biométrie
Route d'Englisberg 11, rez-de-chaussée extérieur "Biométrie"
1763 Granges-Paccot
(Saisie de la photo directement sur place).

En outre, nous vous rappelons que le délai pour l'obtention d'un document d'identité est de 10 jours ouvrable. Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale

Nuisances – rappel des règles

Nous nous permettons de vous rappeler que, d'une manière générale, l'emploi de machines bruyantes (telles que tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses) est interdit :

- Les jours ouvrables entre 21h et 7h;
- Tous les jours entre 12h et 13h;
- Le samedi avant 8h et après 18h;
- Les dimanches et les jours fériés légaux.

Pour préserver les bonnes relations de voisinage, nous vous rappelons également que la période de repos nocturne s'étend de 22h à 6h.

Malheureusement, le non-respect de ces quelques règles élémentaires obligerait le conseil communal à rédiger un règlement de police qui serait plus contraignant. Nous faisons appel au bon sens de chacune et chacun.

Enfin, nous vous rappelons que tout détenteur ou détentrice d'un chien est tenu de prendre toutes les mesures propres à éviter que son animal ne trouble l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publics.

Le Conseil communal

Mouvement de la population et effectif des élèves en 2021

POPULATION

Population résidante au 1 ^{er} janvier 2021	2'053 habitants
Naissances	21 habitants
Arrivées	<u>154 habitants</u>
	2'228 habitants
Décès	9 habitants
Départs	<u>183 habitants</u>
Population résidante au 31 décembre 2021	<u>2'036 habitants</u>

EFFECTIF DES ELEVES A LA RENTREE 2021 DES CERCLES SCOLAIRES ECHARLENS-MARSENS-SORENS

	<u>Echarlens</u>	<u>Marsens</u>	<u>Sorens</u>
1H	5	22	12
2H	6	18	21
3H	10	20	12
4H	8	26	11
5H	6	29	15
6H	10	23	14
7H	7	30	13
8H	9	30	16
Total	61	198	114

Total des élèves du Cercle : 373

Qualité de l'eau potable pendant l'année 2021



Selon l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs sur la qualité de l'eau distribuée. Cette information est établie sur la base des analyses effectuées pendant l'année écoulée.

Pour plus d'information, profitez de l'espace Internet www.qualitedeleau.ch.

ACAPE / Marsens	
Traitement	Aucun pour le puits d'Echarlens. Source de Vulruz et Eau de nappe EauSud : traitement UV
Nitrate	12 mg/l (norme < 40)
Dureté totale	37° français (dure)
Bactériologie	Tous les échantillons prises dans le réseau sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés
Provenance (Valeurs approximatives)	Eau de nappe puits d'Echarlens : 86.5 % Eau de nappe EauSud : 2 % Eau de Vulruz : 0.3 % Source des Monts Pont-en-Ogoz : 11.2 %

ACAPE / Vuippens	
Traitement	Aucun pour le puits d'Echarlens. Source des Monts Pont-en-Ogoz et Pont-la-Ville : traitement UV
Nitrate	13 mg/l (norme < 40)
Dureté totale	37° français (dure)
Bactériologie	Tous les échantillons prises dans le réseau sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés
Provenance (Valeurs approximatives)	Eau de nappe puits d'Echarlens : 30.4 % Source des Monts Pont-en-Ogoz : 68 % Pont-la-Ville : 0.4 % Eau de nappe EauSud : 1.2 %

RFSM / Marsens Réseau fribourgeois de santé mentale	
Traitement	Aucun pour la nappe phréatique de la Digue. Une des sources des Jorettes bénéficie d'un traitement UV
Nitrate	19 mg/l (norme < 40)
Dureté totale	35.8° français (dure)
Bactériologie	Dans les normes
Provenance	Source des Jorettes, Gumefens (Ogoz) : 90 % Eau de nappe de la Digue : 10 %

Adresse pour des renseignements complémentaires	Administration communale Route des Gottes 16 1633 Marsens ☎ 026 915 18 44
--	--

En ce qui concerne la présence de métabolites de chlorothalonil dans notre eau potable, les derniers rapports d'analyse du mois de mai 2020 qui font suite à une analyse globale de la situation au niveau cantonal ont montré que nos échantillons sont conformes aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés. Etant donné que l'utilisation du chlorothalonil est interdite depuis 2020, il n'y a pas de risques à ce que ces valeurs changent.

Application iGruyère

La commune de Marsens dispose de son canal d'information auquel vous pouvez vous abonner. Vous pouvez également vous abonner à d'autres communes et associations régionales.

L'app iGruyère

arg

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iGruyère !

Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store Google Play

Cette application vous informe de la fermeture exceptionnelle d'une route, d'un changement d'horaire de la déchetterie, d'un nouvel emploi à la commune, etc... En tout temps, vous serez informé(e) par une notification sur votre smartphone. Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous !

Alors n'hésitez pas, abonnez-vous gratuitement à l'application iGruyère en la téléchargeant sur votre smartphone et/ou tablette depuis Google Play Store (Android) et AppStore (iOS).

Retrouvez-nous sur iGruyère !

Cité de l'Énergie

Le mercredi 27 avril, environ 4 ans après la certification initiale, a eu lieu l'audit de renouvellement du label Cité de l'Énergie de notre commune. L'équipe d'audit était constituée de Martine Plomb, la même auditrice qu'en 2018, Lucien Dorthe (RWB), conseiller Cité de l'Énergie, et Isabelle Mingam, conseillère communale en charge du dicastère concerné.

Le catalogue Cité de l'Énergie est composé de 6 chapitres :

1- Développement, planification urbaine et régionale

Entrent dans ce chapitre le plan communal de l'énergie, la définition d'indicateurs et leur suivi, les réseaux de mobilité, les critères contraignants pour la vente de terrains communaux à bâtir, la transition vers des systèmes de chauffage renouvelables engagée par la commune et les particuliers.

2- Bâtiments de la collectivité et installations

Ce chapitre est dédié aux bâtiments communaux et à l'éclairage public. La sortie des énergies fossiles pour ces bâtiments est une priorité pour le Conseil communal, notamment via le raccordement au réseau de chauffage à distance. Les questions de performance énergétique des bâtiments publics (isolation, usage, production d'énergie photovoltaïque) et de rationalisation de l'éclairage public sont également traitées dans ce chapitre.



3- Approvisionnement et dépollution

La commune est approvisionnée en « courant vert » et l'énergie solaire produite sur le territoire communal augmente continuellement. La séparation des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées (permettant d'envoyer à la station d'épuration seulement ce qui doit être traité) ainsi que la gestion des déchets participent également à ce chapitre.

4- Mobilité

Ce chapitre aborde toutes les questions de mobilité, motorisée ou à la force musculaire : transports en commun, projets de valorisation de traversée la localité (ValTraLoc). Toutes les mesures permettant une mobilité douce à pied, à vélo, et pourquoi pas, à poney sont à encourager. Ce chapitre touche aux questions d'aménagement, de trajets scolaires et de gestion des routes et du parc de véhicules.

5- Organisation interne

Ce chapitre s'assure que la commune se donne les moyens structurels d'atteindre ses objectifs. Par exemple, une charte interne signée cette année par les membres du Conseil communal et les employés communaux formalise la prise en compte des critères d'usage, de durabilité, la quantité et la nature de l'énergie consommée, le caractère recyclé/recyclable/réutilisable, la provenance (caractère local) et la saisonnalité dans les achats. Chaque membre du conseil communal et chaque employé communal sont invités à formuler des propositions d'améliorations des aspects énergétiques et environnementaux dans le cadre de leur fonction. Le Conseil communal évalue ces propositions (coûts, faisabilité et délais d'implémentation).





6- Collaboration et communication

Nos outils de communication incluent la page « énergie » du site internet de la commune, l'application iGruyère et bien sûr le journal communal Mars en Tous Sens que vous tenez entre vos mains. Des actions de communication et sensibilisation rassemblent de nouveaux citoyens de tous âges (opérations coup de balai, visites de jardins pour les journées de la nature, et plus à suivre à l'automne avec une soirée d'information intercommunale sur l'énergie à la maison). Les collaborations avec tous les acteurs sont clés : citoyens, associations locales, communes environnantes, partenaires économiques, pouvoirs publics.

Un 7^{me} chapitre a été conçu spécifiquement pour l'**adaptation aux changements climatiques**, qui reprend essentiellement des points des 6 chapitres précédents avec un accent mis sur la gestion des risques (par exemple le risque de crue, comme on l'a vu avec les intempéries de 2021).

L'audit s'est très bien passé et a permis un échange enthousiaste et constructif avec notre auditrice.

Cité de l'Énergie : pour quoi faire ?

La préparation de cet audit a demandé un engagement important en temps, en énergie et a eu un coût (heureusement en grande partie compensé par des financements de la Confédération et du canton). Tout en adhérant entièrement à la nécessité de poursuivre la réduction de nos émissions de gaz à effets de serre, le Conseil communal s'est interrogé sur l'intérêt pour notre commune de maintenir ce label. Le label n'est pas une fin en soi : pour être utile, il doit être moteur de changement et de concrétisation des projets et venir comme une reconnaissance de nos actions. Ces réserves ont été entendues par l'organisation Cité de l'Énergie, qui prévoit que le prochain audit de renouvellement soit allégé de sorte à se concentrer sur l'avancée de projets phares choisis par la commune. Maintenir un lien avec le conseiller Cité de l'Énergie permet un regard externe et neutre, riche de l'expérience de plusieurs communes permettant la mise en réseau des communes et l'échange de bonnes pratiques.



Et maintenant ?

Vous avez été invités à participer à un sondage fin 2021 et à une consultation citoyenne ce 19 mai 2022. A l'heure de l'écriture de cet article, cette séance n'a pas encore eu lieu, mais nous souhaitons que les résultats de cette séance permettent à la commission Énergie et Environnement de formuler des propositions de projets à impulser par le Conseil communal, d'autres idées seront peut-être portées par les citoyens avec le soutien de la commune, et d'autres encore feront leur chemin dans la vie quotidienne à l'échelle d'un foyer ou d'un quartier.

Ce sujet est si important qu'il doit impliquer tout le monde, vous êtes donc bienvenus à nos prochains événements.

D'ici là, n'hésitez pas à échanger sur ce thème avec vos voisins, les membres de la Commission Énergie et Environnement, les conseillers communaux, ou à proposer vos idées ou remarques à l'adresse email ci-dessous.

Isabelle Mingam imingam@marsens.ch



* Illustrations : photos du coup de balai du 26 mars 2022 spécial « cours d'eau » rassemblant une soixantaine de participants. Un groupe est remonté le long du Gérignoz et a nettoyé le talus sous l'autoroute. Un groupe s'est occupé de l'embouchure du Gérignoz où, une fois l'œil aguerrí, des quantités impressionnantes de déchets ont été trouvées. Un groupe est remonté du côté de la Sionge et a trouvé beaucoup de ferraille et toutes sortes de déchets poussés là par les mouvements de l'eau. Une fois de plus, ce fut l'occasion d'une belle collaboration intergénérationnelle, le plus jeune participant ayant seulement 1 mois ! Également une excellente collaboration avec la Société des Intérêts Villageois, qui en plus de participer au ramassage, a fourni le pain et les tresses pour la collation. Merci à toutes et à tous !

Editorial

Marsens bouge mais doit encore mieux se faire connaître. Je lis dans l'édition du 12 mai dernier de *Terre & Nature*, page 29 que, je cite : « Le départ et l'arrivée du Sentier gourmand de la Bénichon, le 27 août prochain, se situeront au chalet des Gros-Prarys sur les hauts de Sorens » (sic). Lors de la consultation citoyenne du 19 mai dernier, j'en ai profité pour voir où se situait la limite entre nos deux communes et, sous un beau soleil de printemps, il m'a fallu tout de même marcher durant plusieurs minutes avant d'atteindre la première barrière de nos voisins sorensois. Au demeurant, organisée par la conseillère communale Isabelle Mingam, ce fut une belle et fructueuse fin d'après-midi à la recherche de nouvelles solutions locales pour faire avancer la cause du développement durable. La Société des Intérêts villageois, présidée par Sophie Fugier, accueillait les participant(e)s tous plus motivés les un(e)s que les autres.



Nous la voyons ici, prenant de la hauteur lors du nettoyage annuel des panneaux et des flèches indicatrices du sentier des découvertes, effectué par un

groupe de bénévoles le 12 mai. Nous prévoyons d'ailleurs pour 2023 une journée festive autour de ce sentier qu'il fait bon arpenter durant toutes les saisons, dans n'importe quel sens. Le groupe qui se charge de sa gestion et de son entretien s'emploie à en adapter le tracé et à l'enrichir au rythme des transformations de notre commune, comme l'atteste un nouveau panneau au Perrevuet.

Par contre, lisez ce journal avec la plus grande attention, afin d'éviter les contresens. En particulier en prenant connaissance du témoignage de Philippe agrémenté d'ironiques dessins de Jean-Marc qui, loin de se moquer des écologistes de salon comme on pourrait le croire de prime abord, met en exergue les dérives du secteur toujours plus florissant des panneaux solaires. Ne pas tomber dans le panneau des beaux parleurs, tel est le message. Raison pour laquelle il est toujours préférable de faire appel aux entreprises de la région plutôt que de céder au bagou des commerciaux entreprenants qui vous font miroiter au téléphone ou sur Internet des prix défiants toute concurrence.

Marsens bouge et les Marsensois(e)s se bougent. Plusieurs de nos concitoyens-ennes ont décidé d'accueillir des réfugi(e)s en provenance d'Ukraine. Anne a été pour nous à la rencontre de plusieurs de ces personnes contraintes de quitter ces confins de l'Europe pris dans la tourmente de l'Histoire. Du passé, il sera aussi question ici avec Bernard et les résultats de sa traditionnelle plongée dans nos archives, lesquelles révèlent entre les lignes une manière de vivre de toute une époque. Enfin, j'aimerais partager avec vous la découverte d'un fait historique dont j'ignorais tout, faite au détour d'une lecture d'un article de l'abbé Jacques Rime consacré à la Part-Dieu pendant la Révolution française, tiré de l'excellent mensuel *Passé Simple* que je recommande à toute personne intéressée par l'histoire de la Suisse romande.

Un tout bel été à tous nos lecteurs et lectrices qui peuvent nous envoyer à tout moment une photo insolite de nos villages qui pourrait se retrouver sur la couverture du Mars en tous sens.

Alain-Jacques Tornare

De l'Ukraine à Marsens



De g. à dr. : Matvii, Pierre-Antoine, Marie-Noëlle, Tymofii, Milana et Yana

L'Ukraine, pays de blé et de mines, est devenue depuis le 24 février la cible d'attaques violentes de son voisin. La guerre, encore et toujours. L'homme semble sourd aux leçons de l'Histoire. Dans ce contexte, face aux images de désolation et de destruction relayées par les chaînes de télévision du monde entier, une partie de la population a fui. A ce jour, ils sont 5 millions sur les routes de l'exil, à l'extérieur du pays.

La Suisse, comme beaucoup d'autres pays, a ouvert ses frontières et chaque canton mobilisé ses ressources pour accueillir des familles, principalement des femmes et des enfants, les hommes étant restés au pays pour défendre le territoire.

Dans la commune de Marsens, l'appel a été entendu et plusieurs familles ont ouvert leur porte, dont celle de Pierre-Antoine et Marie-Noëlle Repond et celle de Christophe et Laurianne Sallin.

De l'Ukraine vers la Suisse

Depuis le 1^{er} avril de cette année, la famille Repond compte 4 membres de plus sous son toit, deux belles-sœurs accompagnées chacune d'un de leur fils. On y trouve Milana, 48 ans, pharmacienne, et son fils Matvii (Mathieu), 14 ans, de même que Yana, 45 ans et son fils Tymofii, 15 ans (Thimothée). Cette dernière travaillait aux ressources humaines du Département de médecine de l'université de Zaporozhye.

Zaporozhye, que vous verrez aussi orthographié Zaporijia, est une ville industrielle sise sur la rive orientale du Dniepr. C'est d'ailleurs sur ce fleuve qu'a été construite en 1932 une centrale électrique conférant à la ville un statut important. On y trouve également des usines sidérurgiques et c'est dans l'une d'elles que travaillent les papas restés au pays, même si l'usine ne tourne pas au maximum de sa capacité. Quant aux frères de Matvii et

Tymofii, tous deux âgés de 26 ans, ils se sont engagés dans l'armée.

De leur ville de Zaporozhye, les deux familles ont rejoint Lviv d'où elles ont pris le train en direction de la frontière polonaise. Là, elles ont été approchées par une organisation humanitaire qui leur a proposé différentes destinations, dont la Suisse. La Suisse, elles en avaient entendu parler et elles ont tout de suite opté pour notre pays.

Elles entretiennent des contacts réguliers avec les membres de leur famille restés au pays, et pour l'instant tous sont en vie, pour leur plus grand soulagement. Malheureusement, il n'en est pas de même pour le papa de Milana à Marioupol dont elle est sans nouvelles. Et Yana a dû laisser en Pologne sa fille et sa petite-fille.

De plus, en ce 21 avril, jour de notre rencontre, elles apprenaient que deux bombes avaient explosé non loin de leur immeuble. Moments d'émotion et de tristesse !



Vie en Suisse

Accueillies chaleureusement par Marie-Noëlle et Pierre-Antoine, les deux familles sont aussi reconnaissantes à la Suisse de leur avoir permis de trouver un îlot de paix dans un pays magnifique, chez un couple très empathique et respectueux.

Depuis le 7 avril, les deux adolescents sont scolarisés au CO de Riaz. Ils se sont tout de suite sentis bien intégrés dans leur classe ... au point de regretter d'être en vacances scolaires en cette période pascalle.

Ils découvrent peu à peu le pays, ses montagnes, ses spécialités culinaires. Milana et Yana participent activement aux travaux domestiques, à la préparation des repas, à l'entretien du ménage. Les deux adolescents donnent quelques coups de main aux travaux du jardin. Tout cela se met en place sans difficultés, les différences culturelles entre l'Ukraine et la Suisse étant minimales.

Motivations du côté des Repond

L'idée d'accueillir des réfugiés avait déjà germé dans leur esprit il y a quelques années, lors du conflit en Syrie. Ils avaient alors prévu de contacter l'association « Osons l'accueil », mais les circonstances ne s'y étaient pas prêtées.



Quand le conflit éclate en Ukraine, de vieux souvenirs émergent. En 1994, alors qu'ils étaient en mission humanitaire au Rwanda, une terrible guerre civile éclate. Ils doivent fuir en urgence avec leur petite fille de deux mois. Le Rwanda, c'était leur maison, ils se sentaient bien intégrés, leur fuite, un vrai traumatisme. Accueillir s'impose à eux comme une façon d'agir contre le mal, une goutte d'entraide dans l'océan.

A voir l'harmonie qui règne entre la famille Repond et la famille ukrainienne, nul doute que la goutte va grossir un océan d'amitié, de compréhension et de respect mutuel et prouver que la guerre n'aura pas son dernier mot.

Dans la famille Sallin



Au second plan : Olga, Natalia, Andrii, Laurianne, Oliver.
Devant : Mariya, Viktor et Christophe



Autour de la maison de Christophe et Laurianne Sallin règne un joyeux mélange de cris d'enfants et de va-et-vient incessant. Il faut dire que depuis le 25 mars, la famille s'est agrandie de 5 nouveaux membres : Olga et Andrii et leurs 3 enfants, Viktor (8 ans), Mariya (6 ans) et Natalia (3 ans). Eux viennent d'Odessa, ville portuaire de première importance située sur la Mer Noire. Fondée en 1794 par Catherine de Russie, cette cité compte plus d'un million d'habitants. On la nomme aussi « la Marseille » d'Ukraine, réputée pour son théâtre d'opéra et de ballet. Et beaucoup se souviennent de l'immense escalier qui descend vers la mer, immortalisé par Sergueï Eisenstein dans le film « Le cuirassé Potemkine ».

La famille a quitté Odessa le 25 février, alors que les premières bombes retentissaient et, ironie du sort, le jour de leur 9^{ème} anniversaire de mariage. Même si la situation semble plus calme que dans certaines régions de l'ouest, il est à relever qu'une attaque russe visant des « cibles militaires » a tué 8 civils dont un bébé à la veille de Pâques.

Leur odyssee les a d'abord conduits au village de la mère d'Andrii, vers le centre de l'Ukraine. Quand ils ont appris que ça éclatait de partout, ils ont décidé de poursuivre leur voyage, laissant au pays les membres de leurs familles, dont la mère et la grand-mère d'Olga, trop âgées pour vivre un déplacement. Le reste de la famille d'Andrii habite vers la frontière ouest. Un de ses neveux, chirurgien, soigne les soldats blessés de retour de la guerre. Si Andrii a pu partir, contrairement à d'autres, c'est qu'il a 3 enfants et qu'il doit subvenir à leurs besoins.

Mais revenons à leur périple : de l'Ukraine, ils se dirigent vers la Roumanie, en évitant la Transnistrie, cette bande de terre allongée entre l'Ukraine et la Roumanie, une république autoproclamée et qui n'est pas reconnue au niveau international. Leur chemin les conduit ensuite à Vienne, en Autriche, d'où ils décident de rejoindre de la



parenté éloignée vivant en Espagne. Là, leur séjour est rendu difficile à cause de documents manquants. Ils optent alors pour la Suisse et passent d'abord 4 jours dans le centre d'arrivée de Boudry, avant de rejoindre Fribourg. Dès lors, tout s'enchaîne très vite. Le couple Sallin est averti un vendredi à 16h15 et le soir même, Andrii, Olga et leurs enfants sont à Marsens. Au départ, la famille

d'Andrii et d'Olga est un peu anxieuse à l'idée de cette expérience inédite. Ils auraient pu disposer d'un appartement, mais ORS, qui assure l'encadrement professionnel de personnes ayant fui leur pays – de leur hébergement à leur intégration dans la société – leur conseille d'opter pour la cohabitation.

Cette solution s'avère la bonne, les enfants ayant à peu près le même âge que ceux de Christophe et Laurianne et leurs parents étant très ouverts. A Marsens, leurs enfants sont rapidement scolarisés et le couple vite intégré dans la vie de famille, où chacun participe aux tâches du quotidien. A relever qu'Andrii est un bricoleur hors pair rendant de nombreux services, à la grande satisfaction de Christophe.

Chaque matin, le même rituel s'impose : on ouvre son téléphone, on consulte les nouvelles et on appelle la famille restée au pays. Un climat anxieux que cette guerre impose à tout un chacun.

A Odessa, Olga était juriste avant d'avoir ses enfants. A côté de leur éducation, elle secondait son mari dans l'administration d'un magasin dont il était le manager. En cette fin du mois d'avril, Andrii a approché une entreprise de construction du village et nul doute que sa démarche aboutira.

En Suisse, ils apprécient la qualité des relations avec le voisinage. Ils se sentent en sécurité et en paix. Ils découvrent avec bonheur la qualité de l'air et la pureté de l'eau. Surprise de la boire directement au robinet ! Le fromage, le chocolat et même le vin, un vrai régal. Ils se rendent aussi compte de ce qu'ils pourraient faire dans leur pays en matière de tri des déchets.

Mais au final, la famille espère que la guerre cesse, qu'ils puissent rentrer au pays, faire profiter les leurs des expériences vécues en Suisse.

Du côté de la famille Sallin

Pour eux, la démarche de l'accueil a été rapide et spontanée. Christophe, Laurianne et leurs deux garçons étaient sur la même longueur d'ondes. Le jour de l'annonce de l'arrivée en Suisse de réfugiés ukrainiens et la recherche de familles d'accueil, ils s'inscrivent à « Osons l'accueil » qui passe le relais à ORS. Cependant, il a fallu faire très vite ce vendredi soir du 25 mars. Famille et amis voisins ont prêté main-forte pour réorganiser toute la maison et faire une petite place à chacun. Un grand élan de générosité qui est à relever.

Chacune des familles vit une belle expérience, en toute décontraction. Une jolie collaboration s'est installée entre eux. « Lâcher prise » est un mot qui revient souvent dans la bouche de Christophe.

Bravo aux familles Repond et Sallin pour leur engagement ! Nous leur souhaitons une belle suite d'expérience et beaucoup de satisfactions.

N.B. : à noter que d'autres familles de Marsens accueillent des réfugiés venus d'Ukraine et d'autres attendent encore à l'heure où ces interviews ont été réalisées.

Anne Peiry



Rectificatif

Suite à une erreur de notre rédaction, la description de l'œuvre de Jean-Marc Gaillard, présentée dans l'exposition des « Imagiers de la Gruyère : Les mondes invisibles » n'a pas été retranscrite.

Nous nous en excusons auprès de l'artiste et de nos lecteurs.

Nous vous proposons donc de découvrir la manière dont Jean-Marc Gaillard conçoit effectivement les mondes invisibles.



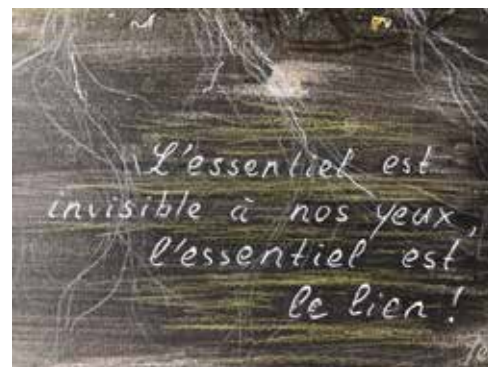
J'y ai ajouté le hibou (symbole de la sagesse) qui voit la nuit et qui pourrait représenter le druide ou le chaman.



« Pour ce dessin, je me suis inspiré à la fois d'Ernst Zürcher (spécialiste de la forêt) à la fois scientifique et conscient du lien subtil de tout le vivant et d'Antoine de St-Exupéry (L'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur) auquel j'ai emprunté le Petit Prince et le Renard.



Le paysage est nocturne, exprimant notre cécité à voir le lien de toute chose. »



Quand les Chartreux de la Part-Dieu trouvaient refuge à Marsens et Vuippens

Dans un récent article de l'excellente revue *Passé Simple*, l'abbé Jacques Rime nous révèle un épisode méconnu de notre histoire locale.

Durant la République helvétique (1798-1803), la chartreuse gruérienne de la Part-Dieu, près de Bulle, traverse une mauvaise passe. Elle abrite il est vrai une douzaine de religieux connus pour être d'irréductibles ennemis de la Révolution, pour la plupart français et âgés, deux frères et des domestiques. Voici ce que nous en dit le curé des paroisses de Grolley et de Courtion : « Le 1^{er} juillet 1800, la Part-Dieu est la proie d'un incendie. La catastrophe menace son existence. Hormis les annexes, la ferme, la porterie et le moulin, seules les pièces voûtées échappent aux flammes. Les causes du sinistre ne sont pas établies. En ces temps de passions anticléricales, on suspecte un acte de malveillance. Le Tribunal cantonal juge deux hommes présents sur les lieux la veille et le jour du sinistre. Il les acquitte faute de preuves ». C'est qu'à l'époque, il n'était plus question de torturer les gens pour les faire avouer à tout prix. « Il reste, poursuit l'auteur, que pendant l'incendie des personnes pillent les caves et emportent une partie du matériel sauvé des flammes.

Le feu a rendu la Part-Dieu inhabitable. Les chartreux trouvent refuge chez des âmes charitables. Puis, ils obtiennent l'autorisation de vivre dans l'ancienne maison de campagne des Jésuites à Marsens [en prolongement de l'actuelle chapelle Saint-Ignace] et, au seuil de l'hiver, dans l'ancien château baillival de Vuippens. Leur séjour dure cinq ans. Selon les sources, la communauté y connaît quelques tensions.



La Chambre administrative [le gouvernement fribourgeois] escompte que les moines ne retourneront pas à la Part-Dieu et qu'ils resteront à Vuippens. Propriétaire de la verrerie de Semsales, l'industriel Jean-Baptiste Jérôme Brémond (1760-1839) entreprend des démarches pour établir une cristallerie dans les bâtiments de la Part-Dieu. La chute de l'Helvétique en 1803 fait avorter son projet. Les religieux doivent rester encore deux ans à Vuippens en attendant la reconstruction de leur couvent. Ce n'est qu'à la Toussaint de 1805 qu'ils peuvent à nouveau célébrer l'office à la Part-Dieu. Le monastère a échappé à la fermeture ».

Le couvent fut fermé par les Radicaux en 1848. Avant que l'Etat ne parvienne à vendre la propriété, la rumeur publique évoque des fêtes débridées qui s'y seraient déroulées. Elles ont fait place de nos jours à des stages de méditation, concerts et autres expositions. La Part-Dieu est une propriété privée et une fondation veille à la sauvegarde des bâtiments. Quant aux chartreux, ils reconstituent leur communauté en s'installant à la Valsainte dès 1863.

Éléments tirés de l'article de Jacques Rime : « Un couvent fribourgeois sous la République helvétique » in *Passé Simple*, mensuel romand d'histoire et d'archéologie, avril 2022, no 74, p. 17-19.

Alain-Jacques Tornare

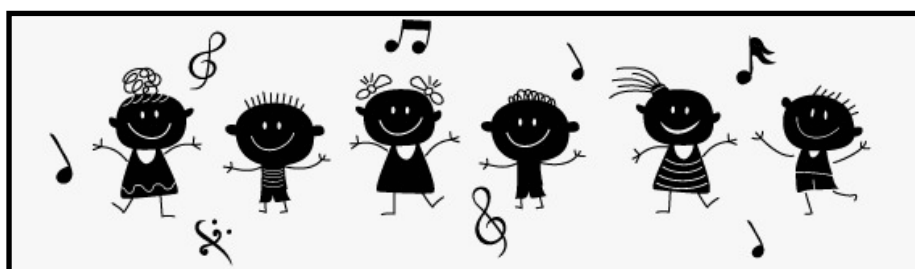
Recherche directeur/trice de chœur d'enfants



Nous recherchons pour la rentrée scolaire 2022-2023 un directeur/trice pour le chœur d'enfants les Pic'notes du cercle scolaire de Marsens-Sorens-Echarlens.

Le chœur est composé de 2 groupes d'enfants âgés de 6 à 12 ans (2H-4H et 5H-8H). Les répétitions se déroulent à l'école primaire de Marsens.

Si vous êtes intéressé par ce poste ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Sarah Jaquet au 079/641.47.25 ou par mail à sarah.sebastien@bluewin.ch



La course aux énergies renouvelables : attention aux profiteurs sans scrupules !

La fin de l'humanité est annoncée...

Notre planète se réchauffe, les avions sillonnent à nouveau le ciel dans tous les sens, le prix des carburants augmente sans faire ralentir ni diminuer le trafic, les projets d'éoliennes font peur aux oiseaux, les usines tournent à plein rendement...

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous alerte constamment : les pires catastrophes climatiques, environnementales et sociales sont imminentes si les décideurs politiques du monde entier ne parviennent pas à imposer des mesures drastiques à très court terme !

Pendant ce temps, les jours passent, l'inertie et le train-train quotidien nous bercent et nous hypnotisent dans un confort qui nous convient, encore, très bien...

Et pourtant, des consciences écologiques se réveillent !

Si la majorité des décideurs politiques donnent trop souvent la priorité aux projets favorisant les profits à court et moyen terme avant de prendre des mesures visant à ralentir le réchauffement de notre terre, de plus en plus de citoyens, d'ici et d'ailleurs, prennent conscience qu'il y a un effort à fournir chacun de son côté pour apporter sa modeste contribution aux économies d'énergie. Vous connaissez peut-être la charmante légende du colibri, ce minuscule oiseau : alors qu'il se démenait seul pour éteindre un incendie de forêt en apportant de l'eau goutte après goutte, les autres animaux étaient paralysés de terreur et se moquaient de l'inefficacité de ce pauvre colibri. A ceux qui lui disaient qu'il ne parviendrait jamais à éteindre l'incendie, il répondit : « Je sais, mais je fais ma part ». Heureusement, vous faites peut-être partie de cette catégorie d'oiseaux ou alors vous l'avez remarqué dans votre voisinage, de plus en plus de petits colibris y mettent du leur pour

vivre et agir de manière plus respectueuse de notre environnement, en pensant surtout à la planète que nous allons laisser à nos enfants et à tous leurs descendants.

Ce que chaque personne peut faire...

Lors de mes balades journalières à travers nos villages, j'ai constaté une croissance constante du nombre de toits recouverts de panneaux photovoltaïques. Moins visibles mais évidentes quand même, les installations de pompes à chaleur fleurissent de plus en plus. J'ai également remarqué que j'étais de moins en moins seul à marcher ou à faire du vélo. Autre constat enfin : les voitures électriques supplantent progressivement les véhicules à énergie fossile. Ma nature optimiste se trouve ainsi renforcée par ces observations encourageantes et j'ai eu l'envie de partager mes expériences avec d'autres personnes motivées pour encourager et aider les citoyennes et citoyens à prendre conscience de leur potentiel « écologique » sans se ruiner ou se faire arnaquer par des opportunistes de passage... Si de nombreux gestes, non seulement ne coûtent rien, mais rapportent un mieux-être physique et psychique, comme la marche ou le vélo par exemple, d'autres actions font également économiser de l'argent et du CO2, comme rouler moins et moins vite ou/et privilégier les transports publics. Les transformations et rénovations de maisons visant à économiser de l'énergie et à en produire nécessitent par contre des investissements financiers qui peuvent être conséquents ! C'est



précisément dans ce domaine que j'ai souhaité faire part de mes propres expériences, confrontées à celles d'autres foyers ayant aussi effectué de tels aménagements.

En équipant votre toiture de panneaux thermiques, en haut sur la photo, pour la production d'eau chaude, et photovoltaïques, en bas, pour la production d'électricité, il est déjà possible d'économiser beaucoup de mazout et de diminuer fortement votre facture d'électricité.

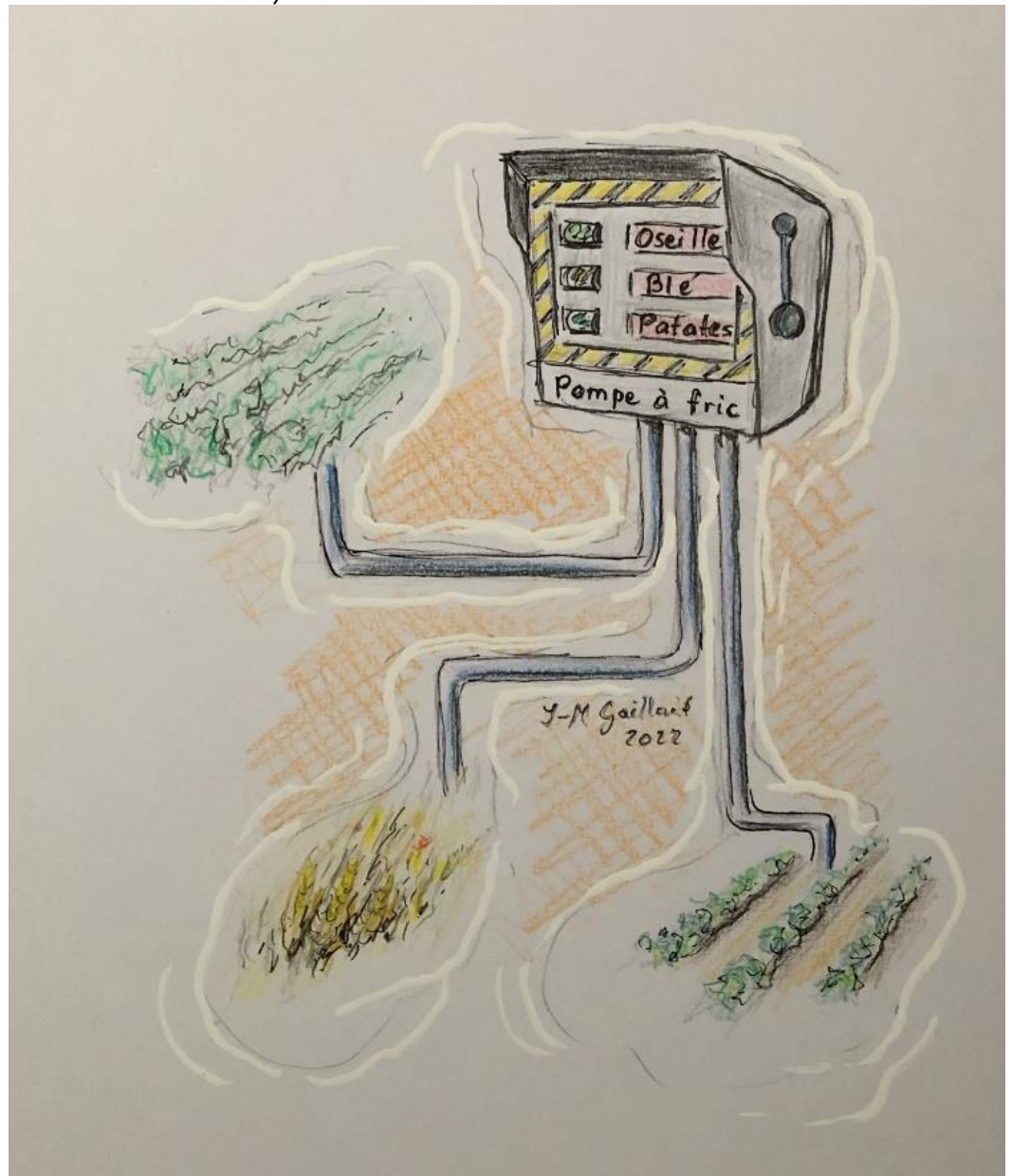
Investir dans le photovoltaïque et se chauffer en polluant beaucoup moins...

Pour entreprendre la rédaction de cet article, j'ai donc contacté ou visité une bonne douzaine d'habitantes et d'habitants de notre commune ayant déjà renoué « énergiquement » leur maison. Première constatation lors de ma prise de contact : tous avaient à cœur de partager leurs opinions sur leurs installations effectuées et leurs expériences, positives ou négatives. Personne n'a refusé d'entrer en matière ! Merci !

Expériences douloureuses lors de poses de panneaux photovoltaïques

Commençons par les expériences négatives, voire douloureuses : à cinq reprises, j'ai entendu plus ou moins le même type de remarque aussitôt après avoir expliqué le sens de ma démarche ; pour résumer, ça donnait à

peu près cela : « Aïe, il faudrait tout un jour pour vous raconter les péripéties et déceptions que nous avons endurées ! ». Généralement, ces situations pénibles se sont produites par manque de précautions et d'informations dès le départ. Le plus souvent, c'était suite à une démarche téléphonique insistante ou à la réception de publicité prometteuse que les « pigeons » - dont je faisais partie pour une première expérience ! - se sont fait avoir. En recoupant les récits des personnes dupées, voilà en gros ce à quoi il faut s'attendre : on vous promet un service « clés en main », avec des produits suisses ou tout au moins européens. Les demandes de permis de construire et de subventions fédérales, cantonales et communales seront faites par l'entreprise. On vous garantit que les installateurs



disposent de toutes les certifications exigées dans notre pays et notre canton. Cerise sur le gâteau, les travaux pourront débuter sans tarder, tout le matériel étant déjà en stock vu le très grand nombre de commandes, ce qui permet également de garantir un prix défiant toute concurrence et d'obtenir les subventions maximales car on vous explique qu'elles vont bientôt être revues à la baisse... Deux jours après le coup de téléphone, visite d'un représentant « spécialiste » (pas le même qu'au téléphone) qui vient prendre quelques mesures et vous demande de lui fournir les plans de votre maison et le montant de vos frais énergétiques de ces dernières années ! La conclusion de l'entretien arrive inexorablement à vous démontrer combien vous avez de la chance de tomber sur une entreprise sérieuse qui vous fera économiser du temps, de l'argent et des soucis... puisqu'elle s'occupe de tout ! Il est donc impératif de signer rapidement le contrat.

Différences entre promesses et réalité ...

Voilà pour la théorie. La réalité, vous l'imaginez ou vous l'avez-vous-même peut-être déjà expérimentée : en additionnant en vrac les constats désabusés de notre volée de pigeons, vous rencontrerez peut-être plusieurs de ces désagréments : après vous être délesté d'un acompte représentant au moins un tiers du contrat, le permis de construire arrive bien de la Commune, mais c'est à vous de le payer. Ah ! oui, ce n'était pas écrit dans le contrat « clés en main » ! Première arrivée de matériel : vous êtes surpris de voir que la raison sociale inscrite sur le véhicule de livraison n'est pas celle avec laquelle vous avez signé le contrat. Arrivent ensuite deux poseurs, véhicule avec plaques françaises. A peine arrivés, ils repartent à Zürich avec une partie du matériel qui n'était, paraît-il, pas conforme à la commande ... Une semaine plus tard, deux autres personnes viennent poser des tubes et des câbles électriques pour relier les panneaux à l'intérieur du local technique. Puis plus rien pendant deux semaines... Les appels téléphoniques et les courriels adressés à la personne qui vous avait laissé sa carte de

visite sont sans effet : après plusieurs recherches sur internet, vous parvenez à obtenir la maison mandatée qui vous dit que la personne recherchée ne fait plus partie de l'entreprise, ou, mieux encore dans un cas, qu'elle est inconnue au bataillon ! Arrive enfin un électricien pour poser et paramétrer les installations intérieures. Il a l'air de bien connaître son métier mais peste de voir que le câble posé antérieurement n'est selon lui pas conforme aux normes de sécurité exigées en Suisse. Démontage et remontage avec du matériel adéquat. La fin des travaux doit être validée par un responsable d'équipe : encore une nouvelle raison sociale sur sa voiture ! C'est là que vous apprendrez que l'entreprise à qui vous avez confié les travaux est en liquidation et que c'est ce « chef d'équipe » qui vient d'en créer une nouvelle pour assurer le suivi des chantiers ! L'installation fonctionne, mais elle doit encore être certifiée par un organisme neutre et officiel de notre canton. L'expert, après moult difficultés pour réunir et comprendre tous les documents décrivant l'installation, établit enfin son rapport à l'attention du client et du fournisseur d'électricité qui viendra encore plus tard pour changer l'ancien compteur contre un nouveau permettant aussi de quantifier les kilowatts qui seront injectés dans le réseau. Vous vous acquittez du solde de la facture. Et je passe sur la paperasse qu'il a fallu encore remplir pour contenter diverses instances officielles : selon les promesses, ces documents auraient normalement dû être traités par les entreprises mandatées.

On vous avait prévenu que les subventions fédérales pouvaient mettre jusqu'à une année avant de vous être versées. Après treize mois d'attente, vous contactez « Pronovo », l'organisme fédéral qui examine les dossiers et distribue les subventions. Comme par hasard, nos dossiers – nous sommes en tous cas trois dans cette situation - ne leur étaient jamais parvenus ! De ce fait, il nous a fallu nous-mêmes remplir les questionnaires techniques adéquats et attendre plus d'une année pour enfin toucher ces fameuses subventions.

Dans deux autres situations encore plus pénibles où il s'agissait d'installer en même temps une pompe à chaleur (PAC), les subventions pour cette dernière devaient parvenir du Canton. Les demandes devant être envoyées avant le début des travaux, il s'est avéré à posteriori que l'entreprise installatrice n'avait pas déposé de demande et qu'elle avait été mise en faillite entre-temps... ! Mes interlocuteurs, bien que très satisfaits du travail réalisé, ont donc dû faire une croix définitive sur ces subventions, soit un manque à gagner ou plutôt à récupérer, de 5.600 francs.

La suite n'est pas pour autant un long fleuve tranquille : les réglages, l'entretien, les réparations et les remplacements de pièces ne sont plus assurés par l'entreprise mandatée au départ, puisque celle-ci n'existe plus ! Il faut alors se rabattre sur des artisans locaux qui font tout leur possible, à vos frais, pour maintenir en état vos installations.

Conseils d'amis

Heureusement, pour une bonne moitié des gens contactés, et pour nous-mêmes dans une deuxième et récente expérience, les choses se sont beaucoup mieux déroulées. Plutôt que de nous laisser séduire et envoûter par le chant de sirènes lointaines et mystérieuses, nous nous sommes adressés à des

entreprises reconnues de notre région ou directement à notre fournisseur d'électricité. Mieux encore, avant d'adresser des appels d'offres, certains ont d'abord consulté le site internet de la Commune sur lequel vous trouverez des liens très utiles pour obtenir des conseils ou le site du Service cantonal de l'énergie qui met à jour et donne de multiples renseignements sur les entreprises reconnues du canton, les subventions et autres mesures d'encouragement. Le rôle de ce service est très bien décrit sur son site :

« Le Service de l'énergie SdE a pour mission de concrétiser la politique énergétique du canton, dont les priorités sont de substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables et de réduire



sensiblement la consommation d'énergie, ceci en cohérence avec les impératifs de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Il encourage notamment l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Former et informer les professionnels et le public en général sur le domaine de l'énergie est également une de ses tâches. »

chauffer économiquement et écologiquement, renseignez-vous auprès de personnes ayant déjà expérimenté une conversion écologique et prenez conseil (actuellement gratuit) auprès des spécialistes de la région dont vous trouvez la liste sur les liens fournis par le site de la Commune.

Philippe Pasquier

Si les offres de nos entreprises proposent généralement au départ des tarifs apparemment plus élevés que les maisons « étrangères », ces prix sont très vite compensés par la bienfaisance et le suivi impeccable des travaux, sans mauvaise surprise. Toutes les démarches administratives, même si elles prennent toujours un certain temps, sont effectuées dans les règles de l'art.

En résumé

Tous ceux qui ont fait de mauvaises expériences avec des entreprises inconnues sont unanimes : jamais ils ne mandateraient à nouveau des firmes auxquelles ils ne pourraient pas pleinement accorder leur confiance. Pour des travaux de grande ampleur ou très coûteux, je conseille, si l'on n'est pas soi-même spécialiste dans le domaine, de donner mandat à un architecte ou un ingénieur indépendant d'établir les appels d'offres et de les contrôler, de commander et de diriger les travaux. Cela a également un coût non négligeable, mais je reste persuadé qu'au décompte final, vous vous épargnerez bien des soucis et probablement aussi quelques sous.

Bonus supplémentaire

Petite astuce si vous voulez rouler en mode électrique : avec des panneaux photovoltaïques sur votre toit, vous pourrez recharger votre voiture à bien meilleur compte que sur des bornes publiques.

Conclusion

« Tout emmerdement est un engrais », disait ma vieille tante ! Avant d'entreprendre des démarches pour économiser de l'énergie ou/et pour vous

Mémoires d'archives

Des décisions du conseil communal ... (suite)

28.5.1910 – Le corps des sapeurs-pompiers de la commune de Marsens sollicite par lettre la confection d'un buffet au local de la pompe pour resserrer les habillements rendus par suite d'émancipation et un dévidoir à l'usage des tuyaux de la pompe aspirante. Le conseil communal décide de lui livrer le buffet disponible à l'ancienne salle des filles et charge M. Dafflon, capitaine, de faire confectionner le dévidoir de la manière la plus pratique.

Le conseil communal décide de faire commencer les prestations à effectuer sur les chemins communaux le lundi 30 mai. Rendez-vous à 8 heures du matin vers la boulangerie Tornare pour recevoir les ordres du piqueur. Le petit pont de Roseyres se trouve actuellement pourri, on décide de le confectionner à nouveau en bois. Le piqueur est chargé de ce travail.

14.6.1910 – Il est fait lecture d'une lettre de M. l'Abbé Léon Gapany invitant le conseil communal à assister à sa première messe qui sera célébrée à Sâles (Gruyère) le 24 juillet 1910. Le conseil communal, considérant qu'il est bourgeois de notre commune, délègue MM. Gapany Auxence, syndic, Dey Honoré, Dafflon Joseph, Tinguely Firmin conseillers. Ils se rendront à 9 heures du matin vers l'église de la dite commune.

19.6.1910 – Notre combourgeois, M. l'Abbé Léon Gapany, célébrera sa première messe le 24 juillet 1910. Le conseil communal décide à l'unanimité de payer l'achat d'un meuble selon son désir d'un montant de fr. 50.— à fr. 70.—.

30.6.1910 – Ensuite d'expiration légale du poste d'instituteur à Marsens, l'inspecteur scolaire nous informe par lettre que si nous préavisons pour l'instituteur actuel, aucun concours ne sera ouvert pour repourvoir à ce poste. Le conseil communal, considérant les qualités sérieuses sur tous les points de M. Ayer, décide à l'unanimité de préavisier très favorablement.

14.8.1910 – Il est donné lecture d'un arrêté du Conseil d'Etat prévoyant une quête à domicile en faveur des inondés des autres cantons suisses ; produit à verser à la Préfecture jusqu'au 31 août 1910. Le conseil communal, estimant que les fortes pluies ont beaucoup endommagé nos récoltes, décide de ne pas procéder à cette quête à domicile. Une publication par affiche aura lieu pour inviter les gens charitables à verser leur obole au bousier qui la recevra avec remerciement.

20.9.1910 – La Préfecture de la Gruyère sollicite de faire le choix d'un emplacement clos d'équarrissage pour

l'enfouissement des animaux péris ou atteints de maladie contagieuse. Le conseil communal décide l'emplacement au Châtelard, sous réserve de l'approbation de l'autorité compétente.

25.9.1910 – La Préfecture de la Gruyère réitère sa demande pour tenir le produit de la quête en faveur des inondés des autres cantons suisses. Le conseil communal n'ayant pas fait de quête à domicile et considérant qu'elle sera presque infructueuse et au vu des dépenses considérables pour l'assistance, décide de ne verser aucun subside de la caisse communale. La Préfecture sera avisée.

14.10.1910 – Par décision de la Direction de l'intérieur, nous sommes forcés de procéder à une quête en faveur des inondés des autres cantons suisses. Le conseil communal délègue la tâche à Dafflon Elie, conseiller et à son secrétaire.

7.11.1910 – A teneur de l'article 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 octobre 1910 concernant le recensement de la population qui aura lieu le 1^{er} décembre 1910, le conseil communal nomme en qualité d'agents recenseurs MM. Ayer, instituteur, Tinguely Olivier, greffier de paix et le secrétaire.

13.11.1910 – Le canal vers la laiterie, situé aux abords du chemin communal, se trouve obstrué à l'intérieur par des débris ; il est urgent de rétablir la circulation vu la mauvaise saison. Se présente Schenevey Firmin qui déclare vouloir le rétablir et le remettre en état si le conseil communal veut lui tenir compte de 50 heures à titre de prestations communales. Sa demande, trouvée raisonnable, est acceptée. Travaux à commencer le 14 novembre.

19.12.1910 – Il est fait lecture d'une note de Dafflon François du montant de fr. 49.20 pour marchandises livrées à l'usage de l'école, le transport d'une partie des enfants à une promenade à Montbovon et chercher les chars du feu des communes de Vuippens, Riaz et Echarlens. Note approuvée.

Durant l'année 1910, le corps des sapeurs-pompiers a exécuté 4 exercices avec 57 hommes qui sont rétribués à raison de 30 centimes par exercice, soit un montant total de fr. 68.40. Cette note est également approuvée.

(A suivre)

Bernard Dafflon

Enfin !!!



Après 2 ans d'attente, la Société des Intérêts Villageois de Marsens-Vuippens (SIV) et la commune ont pu organiser leur traditionnel accueil des nouveaux citoyens.

Petit retour en photo sur cette sympathique soirée au chalet des Gros-Prarays...

Fin d'après-midi, les préparatifs vont bon train



Après une partie officielle et une saucisse en collation, la soirée a permis de faire connaissance.

Début de soirée, petit apéro, pour permettre aux nouveaux habitants de faire connaissance et de rencontrer les autorités communales.



Ce fut une belle soirée !

Cette année, le comité de la Société des Intérêts Villageois (SIV) a repensé l'organisation de la fête du 1er août. En lieu et place de la traditionnelle soirée du 1er août, il vous propose une rencontre conviviale sous forme d'un brunch au chalet des Gros-Prarays. Au plaisir de vous rencontrer.



Brunch du 1^{er} août 2022

Venez profiter d'un moment de fête, de partage et de convivialité

Date : lundi 1er août 2022

Lieu : chalet des Gros-Prarays

Horaires : de 10:30 à 14:00

Menu : déclinaison de divers produits essentiellement locaux, sucrés, salés

Prix :
Enfants jusqu'à 5 ans ; gratuit
Enfants de 6 à 12 ans ; CHF 10.- (avec 1 boisson sans alcool)
Enfants dès 13 ans et adultes ; CHF 30.- (avec 1 boisson sans alcool)

Boissons : Un choix vous sera proposé (non comprise dans le prix)

Inscriptions : jusqu'au 10 juillet 2022 par courriel ; siv.marsens.secrétariat@gmail.com par téléphone ou sms au 076 381 94 52, attention les places sont limitées.

La SIV vous souhaite un bel été et n'oubliez pas les fournées du four à pain tous les 1^{er} samedi du mois ! www.gros-prarays.ch

BUREAU COMMUNAL	026 915 18 44 commune@marsens.ch www.marsens.ch	lu ma-me-ve je	08 ⁰⁰ - 11 ⁴⁵ • 14 ⁰⁰ - 18 ⁰⁰ 08 ⁰⁰ - 11 ⁴⁵ • Fermé 08 ⁰⁰ - 11 ⁴⁵ • 14 ⁰⁰ - 17 ⁰⁰
FILIALE POSTE KIOSQUE HÔPITAL	0848 88 88 88	lu-ve sa	07 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • 13 ³⁰ - 18 ⁰⁰ 07 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • Fermé
RAIFFEISEN	Bancomat 24/24		
BOULANGERIE LA GRANGE AUX PAINS	026 915 15 28	lu-ve sa di	06 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • 14 ⁰⁰ - 18 ³⁰ 06 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • 14 ⁰⁰ - 16 ⁰⁰ 06 ³⁰ - 11 ³⁰ • Fermé
BOUCHERIE	026 915 24 24	lu-ve je sa	07 ⁰⁰ - 12 ⁰⁰ • 13 ³⁰ - 18 ⁰⁰ 07 ⁰⁰ - 12 ⁰⁰ • Fermé 07 ⁰⁰ - 12 ⁰⁰ • 13 ³⁰ - 16 ⁰⁰
CAFÉ-RESTAURANT CROIX-BLANCHE MARSENS	Fin d'activités	Fermé	Jusqu'à nouvel avis
CAFÉ-RESTAURANT MAISON DE VILLE VUIPPENS	026 915 15 92	lu ma-me je ve-sa di	08 ⁰⁰ - 23 ³⁰ Fermé 08 ⁰⁰ - 23 ³⁰ 08 ⁰⁰ - 24 ⁰⁰ 08 ⁰⁰ - 23 ³⁰
LAITERIE	026 915 28 42	lu ma-ve sa di	06 ⁴⁵ - 12 ⁰⁰ • 16 ⁰⁰ - 19 ⁰⁰ 06 ⁴⁵ - 12 ⁰⁰ • 14 ⁰⁰ - 19 ⁰⁰ 06 ⁴⁵ - 19 ⁰⁰ • Non-stop 06 ⁴⁵ - 11 ³⁰ • 17 ⁰⁰ - 19 ⁰⁰
KIOSQUE HÔPITAL FILIALE POSTE	026 915 24 27	lu-ve sa di	07 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • 13 ³⁰ - 18 ⁰⁰ 07 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • Fermé 07 ³⁰ - 12 ⁰⁰ • 14 ⁰⁰ - 17 ⁰⁰
DÉCHETTERIE		me sa	17 ⁰⁰ - 19 ³⁰ 08 ⁰⁰ - 11 ⁴⁵
DÉPÔT DES BRANCHES		me sa	13 ³⁰ - 19 ³⁰ 08 ⁰⁰ - 18 ⁰⁰
RÉCEPTION DES DÉCHETS CARNÉS	En Fuley Broc	lu-ve	09 ⁰⁰ - 11 ⁰⁰

NUMÉROS D'URGENCE

EAUSUD - SERVICE DE PIQUET EAU (07⁰⁰ - 17⁰⁰) 026 919 82 22
EAUSUD - SERVICE DE PIQUET EAU (HORS HORAIRE) 079 248 22 25

POLICE 117
FEU 118
AMBULANCE & URGENCE MÉDICALE (24/24) 144
CENTRE DE TOXICOLOGIE 145

GENDARMERIE CANTONALE 026 304 17 17

HÔPITAL FRIBOURGEOIS DE RIAZ 026 306 40 00

PERMANENCE DES MÉDECINS (GRUYÈRE) 026 304 21 36

PHARMACIE DE SERVICE 026 304 21 40



marsens.ch